

Actes, chapitres 15

**Une assemblée délibérative d'ouverture aux lointains.**

Aux ch. 13 et 14, nous avons vu se développer la Parole vers les païens, tandis qu'éclataient des conflits provoqués par les Juifs. Mais qu'en est-il du rapport des chrétiens d'origine païenne avec ceux d'origine juive, qui observent le particularisme juif ? L'assemblée de Jérusalem, parfois appelée concile, est l'expression des divergences et de leur solution. L'assemblée reconnaît l'œuvre de Paul et Barnabé en terres païennes. On notera l'attitude de Pierre, un des participants, qui rappelle qu'il avait déjà baptisé le païen Corneille et sa maison à Césarée. Dans ce récit, Jacques apparaît comme le premier responsable de l'assemblée, celui qui mène les débats et appose sa signature au bas du décret.

Une fois de plus apparaît la dimension communautaire du groupe des chrétiens. L'écriture de Luc efface une part des tensions en ne nommant personne : " Certaines gens voulaient endoctriner les frères (d'Antioche)". Paul, dans sa lettre aux Galates sera plus percutant. Les termes de la décision peuvent nous surprendre... Ce ne sont plus nos pratiques d'aujourd'hui, et il y a une volonté de compromis. Cela nous oblige à repérer comment fonctionnaient les religions et surtout leurs rites. Nous ne pouvons expliquer les détails. Peut-être serions-nous étonnés sur la disposition des autels dans nos églises ! Retenons l'importance de l'accord qui permet aux non Juifs de se sentir totalement chrétiens sans être Juifs d'abord.

L'intérêt de lire cette histoire, c'est de voir aussi comment fonctionnent les "courants de pensée" dans l'Église, hier comme aujourd'hui, en permettant aux uns et aux autres de devenir membres de la même famille de Jésus, sans créer de l'exclusion. Le coup de pouce de Pierre en faveur d'une ouverture devrait interroger les tenants d'une religion stricte et conservatrice : "la discussion était devenue vive..." ! Ces derniers temps, autour du pape François des courants se sont réveillés pour créer de nouvelles frontières, rejetant toute tendance à la modernité. Les encycliques *Evangelii gaudium* et *Laudato si* ont donné à l'Église une orientation d'écoute et d'attention envers des gens pour qui l'Évangile est lointain.

Dans l'histoire de l'Église, certains conciles n'ont pas eu le souci du compromis de Jérusalem. Ainsi en 1054, rupture avec l'Église orthodoxe ou 1563 et la Réforme protestante.

Dans l'assemblée de Jérusalem, le dernier à parler est Jacques, le frère du Seigneur. On le sait judaïsant et légaliste, mais il adopte ici une position de compromis. Il garde la certitude que Dieu relèvera (d'abord) Israël et lui adjoindra des gens venus des nations païennes. C'était déjà l'intuition du troisième Isaïe. À retenir, la formulation de la lettre aux chrétiens d'Antioche : « L'Esprit-Saint et nous-mêmes avons décidé... » Puisse-t-il en être de même aujourd'hui.

Dans le récit des Actes, Luc passe au-dessus de certaines difficultés. Il semble qu'il ait voulu, 30 ans après les événements, signifier que Pierre et Jacques (plutôt judaïsants) aient donné leur plein accord à Paul et Barnabé. La circoncision n'a pas été imposée aux païens. En fait, tous sont sauvés par la grâce du Seigneur Jésus. Paul et Barnabé retournent à Antioche, accompagnés deux frères. Bientôt ils repartiront pour continuer l'évangélisation.